

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA FEMME, DE
L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

Ve CONFERENCE REGIONALE
AFRICAINNE SUR LES FEMMES
DAKAR 94

DELEGATION DU SENEGAL

AMENDEMENTS SUR LA PLATE-FORME

COMMENTAIRES GENERAUX

Les préoccupations du Rapport National sont prises en compte, toutefois :

* les préoccupations des jeunes ainsi que les problèmes de l'emploi ne sont pas suffisamment reflétées.

* certaines mesures mériteraient d'être précisées et orientées davantage vers l'action.

I. - PREAMBULE :

NB : une déclaration préambulaire doit se substituer au préambule actuel.

Para. 7 :

Trouver une formulation plus positive et directe pour ce paragraphe. La conditionnalité n'a pas sa raison d'être.

2ème Ligne :

Après ressources qui "doit être mobilisée pour surmonter...".

II. - PRINCIPES DIRECTEURS :

* Commentaires spécifiques

Para. 9 :

Citation documents de référence. A élargir à tous les documents adoptés à l'échelle africaine.

* Formulation proposée :

Après Kampala ajouter "et tous les textes pertinents adoptés à l'échelle continentale".

a) "perspective masculine et féminine", nous proposons "perspectives des femmes"

c) dualisme Hommes - Femmes, nous proposons le terme "démarginalisation".

III. - PERSPECTIVES A L'ECHELLE MONDIALE ET REGIONALE

Ajouter "Bilan" à l'intitulé.

A. - Bilan et perspectives à l'échelle mondiale

Para. 12 ancien

5 nouveau) remplacer "dualisme" par "du genre"

Para. 13 :

A supprimer

Para. 15 :

"multipartisme concurrentiel"

Supprimer "concurrentiel"

B. - Bilan et perspectives à l'échelle régionale

Para. 18 :

a) 1993 au lieu de 1990

Para. 20 : 1ère phrase :

A supprimer - à reformuler ainsi : les femmes **davantage** que les hommes patissent autre mesure de ces **crises**. Elles sont...

Ligne 4 :

Remplacer "**contraintes**" par "pratiques néfastes" liées à la tradition...

Para. 21 :

Ajouter à la dernière une référence au traité d'Abuja. Reformuler ainsi "du fait de l'émergence de blocs commerciaux..."

. Cette situation requiert la mise en oeuvre rapide du traité d'Abuja instituant la Communauté Economique pour l'Afrique.

Para. 22 :

. Dernière phrase commençant par : "la présente Plate-forme" à enlever.

. Avant dernière phrase : formulation à revoir. Nous proposons après "étaient déjà désavantagées" **car elles ne prennent pas en compte leurs préoccupations spécifiques ni rôles multiples qu'elles sont amenées à jouer.**

Para. 23 :

Il nous paraît important de souligner dans ce para, l'émergence du mouvement associatif féminin et son affirmation comme force de changement :

Ligne 5 :

Après "organisations de femmes" ajouter "qui se sont multipliées et renforcées au cours de cette période."

Ligne 7 :

Remplacer "l'arrêt brutal" par "la suspension" du processus de démocratie

Para. 25 :

Avant dernière ligne remplacer "la plupart" par "dont la majorité sont" des femmes

Para. 26 :

Nous proposons l'inclusion de quelques phrases introductives sur les problèmes majeurs de santé (le paludisme, la mortalité maternelle, la malnutrition et l'anémie) avant d'aborder le SIDA:

La santé des femmes doit être perçue dans une approche globale intégrant tous les problèmes de santé dont les femmes sont victimes au cours du cycle de leur vie.

Les problèmes de morbidité et de mortalité liés au paludisme, à la malnutrition, aux anémies, à la mortalité maternelle, aux maladies sexuellement transmises dont la manifestation la plus inquiétante est le SIDA, continuent d'être préoccupants.

Ligne 2 :

Remplacer "autant que médical" par "et de santé publique"
- dernière paragraphe sur le SIDA, ajouter après infection à VIH "et leur prise en charge sociale est insuffisante".

IV. - PRINCIPAUX DOMAINES DE PREOCCUPATION**A) Pauvreté sécurité alimentaire et pouvoir économique**

Para. 30 : dernière ligne :
"prévalant" au lieu de générales

Para. 31 : dernière ligne :
"eau salubre" par "eau potable"

Para. 32 & 33 :
A inverser pour plus de cohérence.

B) Education, Formation, Science et Technologie

Para. 34 : 1e ligne :
- Mettre "Désormais" avant "les femmes africaines"

- Mettre **"et particulièrement les filles"** avant doivent être dotées...

Para. 35 :

Après développement social ajouter : **"et économique. Il y a une"...**

Para. 36 - Ligne 7 :

Ajouter après enseignement supérieur : **"en conséquence, les jeunes filles sont privées de leur capacité de développer le maximum de leur potentialité"**

Para. 38 - dernière phrase :

A partir de : les programmes d'enseignement... reformuler ainsi : **les programme d'enseignements reproduisent généralement les stéréotypes sur les rôles distinctifs des hommes et des femmes.**

Para. 39 :

La problématique de l'accès des femmes à la formation devrait être abordée en introduction à ce paragraphe avant le rôle du centre. **Formulation à faire par le Secrétariat.**

Para. 40 :

dernière phrase, après participation des femmes, ajouter : **"et des jeunes"**.

Para. 41 - le prhase :

Première phrase après familles, ajouter **"et compromet l'avenir des jeunes filles"**.

C) Culture, famille, socialisation

Para. 42 :

dernière phrase après société, ajouter **"plus équitable"** au lieu de pour tous.

Para. 43 :

dernière phrase, inclure après visent **"à changer les mentalités"...**médias, manuels scolaires et de **vulgarisation....**

Para. 44 8e Ligne :

Troisième phrase à reformuler ; **"après travail de la femme"** ajouter : **qui est une réalité, mérite d'être examiné pour mieux concilier les responsabilités.**

Chapitre D : Mettre **"santé productive"** à la place de santé à la femme.

Para. 47 - 17e Ligne :

Après 1/20, supprimer **"pour les femmes africaines"**.

Para. 48 - 1e Ligne :

Population et Développement

g) Les droits reconnus à la femme par la loi et ses droits humains

Para. 57 :

Un certain nombre de textes ont été cités, qui, selon le projet de plate-forme d'action africaine, constituent les principes directeurs pour améliorer la situation de la femme sur les plans juridiques et des droits humains. Il nous semble extrêmement important de citer parmi ces textes la convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le fait de parler de cette convention dans la dernière page du paragraphe 57 est très insuffisant. Il faut la citer dès le paragraphe précédent.

Ainsi, nous proposons la formulation suivante de l'avant-dernière phrase au paragraphe 57;

"La Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les nombreuses résolutions adoptées pour donner aux femmes et aux jeunes filles l'égalité de droits, la convention relative aux droits de l'enfant (1989) ainsi que la charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant, sont, sur les plans juridiques et des droits humains, des principes directeurs permettant d'améliorer la situation de la femme".

Le dernière phrase du paragraphe 57 reste maintenue.

Para. 58 :

1) - Nous proposons que le mot "positivement" soit ajouté à la deuxième phrase, à côté du verbe évoluer, étant entendu qu'une évolution peut être positive ou négative. La deuxième phrase modifiée serait formulée de la façon suivante : "Une étude comparative récente des législations nationales relatives aux droits et à la condition de la femme dans la région, révèle que, dans les domaines spécifiques touchant la femme, la situation est entrain d'évoluer positivement. On déplore cependant que les changements ainsi enregistrés interviennent au coup par coup sans aucune coordination".

2) - Nous proposons également, dans le paragraphe 58 de remplacer l'adjectif "gommés" (ligne 8) par "annihilés" qui est plus approprié.

3) - Quatrième phrase du paragraphe 58

- **Remarque :** Ce ne sont pas les coutumes et les religions en tant que telles qui sont en cause, mais la manière de les appliquer et par conséquence de les vivre.

En tenant compte de cette remarque fondamentale pour l'Afrique, nous proposons une formulation de la phrase qui serait ainsi rédigée : "les pays africains se heurtent également au problème de l'annulation des droits prévus dans la constitution non pas tant par les coutumes et les religions en tant que

telles, mais par la manière de les appliquer et par voie de conséquence de les vivre".

Para. 65 - 1e Phrase :

Insérer "**Souvent**" à la place de habituellement.

Para 69 - Dernière ligne :

Insérer Echapper à la "**violence**" au lieu de à son sort.

Para 70 - 4e Ligne :

N'ont pas le "**Pouvoir de refuser**" au lieu de : le droit de refus.

Para. 74 - 3e ligne :

Mettre "**capital**" à la place de "**crucial**"

- **Para. 75 - 3e ligne :**

Avant responsabilités politiques, ajouter **de ses droits,...**

- **12e ligne :**

Après expérience enlever "qu'elles ont en".

V. - PLATEFORME D'ACTION

1. - La Femme, la Pauvreté, la Sécurité Alimentaire et le Renforcement du Pouvoir Economique des Femmes

Para. 83 :

Point c) - 5e ligne :

A la place de service de santé de base, mettre : "**service de qualité en soins de santé primaire qui soient accessible et de moindre coût**", notamment les soins... et les services "**de santé génésique**"

Point d) - 1e phrase : Après largement, insérer "**de manière intégrée et coordonnée**"

Point e) 1e phrase, enlever : "**adopter des stratégies pour**".

Ajouter les objectifs suivants pour prendre en compte les femmes rurales :

nouveau f) : Développer des activités pour les femmes rurales en vue d'assurer la sécurité alimentaire dans le cadre d'une agriculture viable

nouveau g) : offrir aux femmes rurales la possibilité de participer au processus de croissance économique en assurant l'accès à la propriété des biens rentables

Para. 84 :

a) 1e ligne, "**toutes les activités**" à la place de d'autres activités

c) 1e ligne, Ajouter : "**le soutenir et le valoriser**"...

d) "Renforcer les" à la place de entreprendre des.

e) 1e Ligne, Supprimer : "Tout faire pour". Offrir aux femmes rurales "les moyens nécessaires pour"...

f) 1e Ligne, Changer : "services sociaux de base" par "services de qualité et accessibles".

2e Ligne, Insérer "de la santé génésique" après hygiène.

g) dernière phrase, ajouter : "et veiller à leur application"

2. - Les Femmes, l'Education, la Formation, la Science et la Technologie

Para. 85

Ajouter les amendements du Forum des Jeunes : "Etant donné le fait que la majorité de la population a moins de 25 ans, les Jeunes constitueraient la ressource la plus viable pour le futur si elle avait l'occasion, les ressources et les moyens de développer ses potentialités. Vu que le taux actuel d'analphabétisme augmente très rapidement, il est impératif que tous les obstacles à la participation totale des jeunes filles à l'éducation formelle et non formelle soient levés. Il est important de créer des possibilités d'emploi pour décourager la fuite des cerveaux. Les déscolarisés, les jeunes ruraux et les enfants de la rue ont besoin d'une attention spéciale".

Para. 87 :

Ajouter les mesures suivantes :

u) Tous les obstacles culturels à l'égard des jeunes filles devraient être éliminés ;

v) Les programmes scolaires devraient être adaptés à la situation actuelle de l'Afrique.

w) Des garderies devraient être mises en place pour permettre aux jeunes mères de continuer leur éducation. Les lois qui empêchent les jeunes filles enceintes de continuer leur scolarité doivent être abolies.

3. - Les Femmes, la Culture, la Famille et la Socialisation

Para. 88 - 4e Ligne :

Après femme ajouter : "à tous les stades de la vie"...

4. - Les Femmes, la Santé, la Planification familiale et la Population

* Amendement proposé pour l'intitulé : "La Santé des femmes, Santé de la reproduction y compris" la planification familiale et la population.

Para. 91 - 1e ligne :

A reformuler de la manière suivante : "Les programmes de santé, incluant la santé de la reproduction et ceux relatifs à la population" devraient...

Para. 92 :

Seuls 2 groupes d'objectifs ont été dégagés pour la population et pour le SIDA/VIH.

Il faut ajouter un troisième groupe d'objectifs concernant la mortalité maternelle et les autres problèmes à insérer après le c) des objectifs. La formulation suivante est proposée :

- Concernant la mortalité maternelle et les autres problèmes santé :

a) Réduire la mortalité maternelle de 50 % dans un délai de 10 ans.

b) Améliorer la prise en charge des maladies consécutives à la grossesse et à l'accouchement.

c) Promouvoir une bonne nutrition des jeunes filles, de la femme enceinte et de la femme allaitante.

d) Promouvoir la protection de la femme enceinte contre le paludisme".

Para. 93 :

Suite à l'amendement du Para 92, supprimer le g) et ajouter:

- nouveau g) : assurer une chimioprophylaxie antipalustre correcte des femmes enceintes.

- nouveau h) : assurer un équilibre nutritionnel satisfaisant pour les femmes en luttant contre toutes les formes d'anémies.

- nouveau i) : renforcer par l'IEC les facteurs favorables et modifier les croyances et comportements préjudiciables au maintien d'une bonne santé maternelle et infantile.

5) Les Femmes, l'Environnement et la Gestion des Ressources naturelles.

Amendement à l'intitulé :

Les Femmes, l'Environnement et la Gestion rationnelle des Ressources naturelles.

Objectifs :

a) intégrer dans les politiques de développement durable les problèmes d'environnement.

b) faire prendre conscience aux femmes de leur dépendance à l'égard de l'environnement et l'incidence de l'utilisation des ressources naturelles sur l'environnement.

Il faut intégrer un point supplémentaire.

d bis) développer des politiques basées sur la participation populaire notamment celle des femmes, pour la gestion rationnelle de l'environnement et des ressources naturelles.

Para. 96 :

d) 1e ligne, après l'utilisation, ajouter "et la gestion" appropriées des ressources naturelles.

g) valider, vulgariser et diffuser les connaissances pertinentes et la compréhension que les femmes ont de l'environnement de même que les techniques traditionnelles, des ressources naturelles, afin de soutenir...etc.

6. Renforcement du Pouvoir Politique des Femmes

Para. 97 - 1e ligne :

Après politique ajouter et "syndical"

5e ligne :

Après "processus de prise de décisions", ajouter : "non seulement en tant que électrice mais aussi en tant que personnes éligibles.

9e ligne :

Après "quand il s'agit de pouvoir" ajouter "les contraintes" au lieu de "les relations"...

Para. 98 :

a) Créer un environnement et des mécanismes favorables à la solidarité entre femmes.

b) Elaborer et appliquer efficacement des politiques et programmes visant à permettre aux femmes d'accéder davantage au Pouvoir politique, à des moyens d'existence...

Para 99 :

c) et h) à fusionner

d) 2e ligne :

...carrière politique, administratif et politique,...

e) 1e ligne :

Les gouvernements devraient nommer davantage de femmes eu égard à leurs compétence à des postes de décisions...

Para. 100 :

Dernière paragraphe : la formule "parti pris existe dans l'administration de la justice" doit être discutée pour être reformulée éventuellement.

Para. 101 :

Ajouter à ces objectifs la nécessité de rendre l'application des règles juridiques plus effectives.

Ajouter la Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

Para. 102 :

f) Ajouter à la phrase la formulation suivante : "ainsi qu'aux droits qui lui sont reconnus par la loi".

g) favoriser l'apprentissage du droit par les femmes en impliquant les ONG et encourager la formation de para-juristes afin de fournir l'infrastructure...

Pour ce qui est de la violence contre les femmes, nous proposons que l'adjectif **efficace** soit ajouté au mot lutte. En effet, il existe souvent des instruments juridiques, mais ceux-ci ne sont pas appliqués de façon effective et sont donc inefficaces.

7. - Femmes ayant des besoins particuliers**Para. 104 :**

b) et c) à fusionner en enlevant le terme assistance du point c).

8. - Les femmes dans le processus de paix**Para. 108 :**

c) à reformuler par le secrétariat.

d) 2e ligne, après processus de paix ajouter : **renforcer la représentation des femmes dans les mécanismes de négociations et soutenir la création de réseaux à cet effet.**

9. - Elaboration et utilisation de données détaillées par sexe

* remplacer sexe par genre.

Para. 111 :

f bis) assurer la formation des femmes et des jeunes dans les statistiques et les sciences connexes.

B. - INCIDENCES FINANCIERES ET MOBILISATION DES RESSOURCES**Para. 114 :**

ajouter b bis) Les produits des remises reconversions et/ou rachats de dettes au profit des femmes africaines. Les partenaires du développement créanciers sont invités à prendre des mesures concrètes pour accroître par de tels mécanismes les ressources nécessaires pour le financement des programmes destinés aux femmes.

Para. 115 - 2e ligne :

Au niveau national, **les gouvernements devraient tenir compte des besoins et des préoccupations des femmes.**

C. - DISPOSITIONS D'ORDRE INSTITUTIONNEL

b) niveau sous régional.

Para. 120 :

ajouter à la dernière phrase : **Il est urgent d'intégrer dans leurs démarches la prise en compte de la question du genre et les programmes qui touchent les hommes et les femmes avec équité.**

Para. 121 - dernière phrase :

supprimer l'énumération et ajouter : **l'articulation entre ces différents organismes devrait être améliorée.**

VI. - DISPOSITIF POUR LE SUIVI ET LA MISE EN OEUVRE DE LA PLATE-FORME

Il convient d'explicitier et de souligner dans ce paragraphe le rôle des mécanismes nationaux

6e ligne, le comité devrait se réunir **tous les ans** au lieu d'un an.

avant-dernière ligne, au lieu de : La CEA ferait office...
dire **un Secrétariat sera mis en place.**